

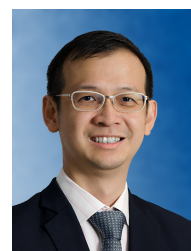
Allianz Renminbi Fixed Income - IT (H2-EUR) - EUR

Fonds d'obligations chinoises libellées en renminbi onshore

Allianz 
Global Investors

Objectif d'investissement

Le fonds vise à générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des obligations chinoises libellées en renminbi onshore (CNY).



Gérant

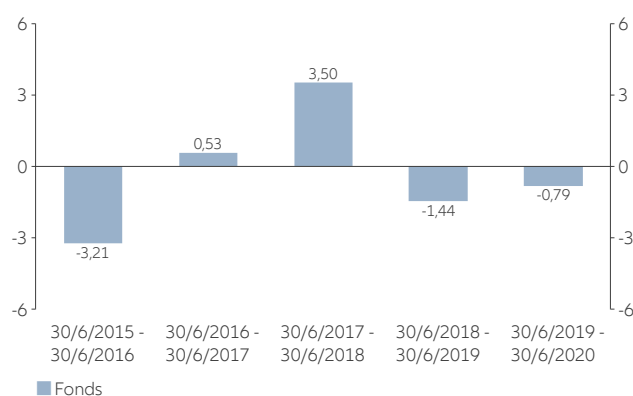
Garreth Ong
(depuis 18/2/2019)

Performance

sur 5 ans ¹



Performance annuelle (%) ¹



Historique de performance (%) ¹

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds	-1,06	0,45	0,18	-1,06	-0,79	1,21	0,40	-1,52	-0,31	8,96	1,10	-3,53	-1,62	10,28	-3,47	0,34

Le fonds en bref

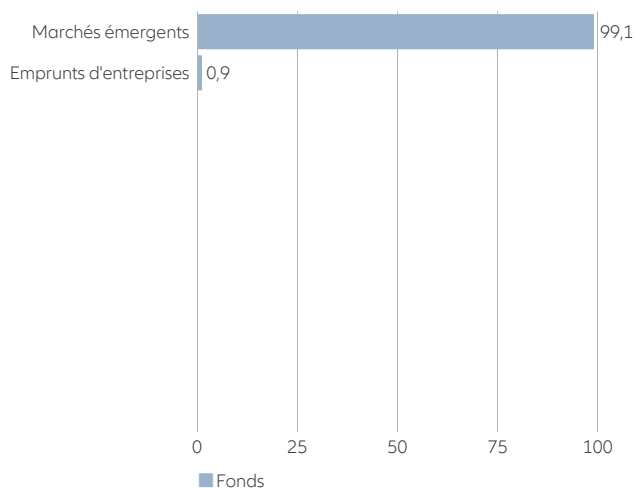
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU0792749250 / A1J ZTJ
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors Singapore
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	22/8/2012
Actifs sous gestion	19,19 millions EUR
Actifs nets de la part	9 028,51 EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Capitalisation des revenus au 31/12/2017	9,646 EUR
Montant min. d'investissement (VP)	4 000 000 EUR
Autorisation de commercialisation	AT, CH, DE, ES, FR, GB, IT, LU, SG

Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe ²	0,14	0,00
Volatilité (%) ³	5,39	5,49

Structure du fonds ⁴

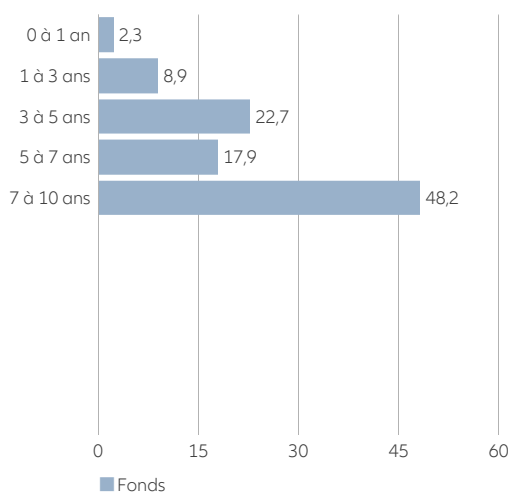
par émetteur/genre d'emprunt en % (exprimé en fonction de la durée)



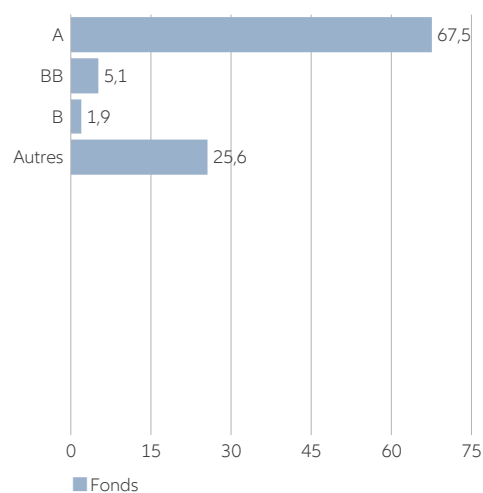
3 principales lignes du fonds (%)

CHINA GOVERNMENT BOND 1915 FIX 3.130% 21.11.2029	20,11
CHINA GOVERNMENT BOND 1916 FIX 3.120% 05.12.2026	13,56
CHINA GOVERNMENT BOND INBK FIX 1.990% 09.04.2025	12,82
Total	46,49

par durée en % (exprimé en fonction de la durée)



par notations financières en % (exprimé en fonction de la durée) ⁵



Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	4,58
Rendement nominal moyen (%)	3,83
Rendement actuariel le plus défavorable (%) ⁶	3,50
Rating moyen	A

Structure des coûts

Commission forfaitaire en % p.a. ⁷	0,55
TFE en % ⁸	0,57

Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	ARITH2E LX
Code Reuters	ALLIANZGI01

Opportunités

- + Revenus d'intérêts sur les obligations, possibilité de plus-value en cas de baisse des taux d'intérêt
- + Potentiel de rendement supérieur à la moyenne des obligations des marchés émergents
- + Gains de change possibles par rapport à la devise de l'investisseur

Risques

- Baisse des cours des obligations en cas d'augmentation des taux d'intérêt ou des primes de risque
- Risque accru de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital par rapport à des obligations d'État de qualité élevée. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Risque de change par rapport à la devise de l'investisseur

EXCLUSIVEMENT DESTINÉ AUX DISTRIBUTEURS DE FONDS ET AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

- 1) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
- 2) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 3) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 4) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 5) La ventilation se fonde sur la meilleure notation disponible pour chaque titre. Les données publiées par le fournisseur d'indice reposent sur des notations moyennes et peuvent être différentes.
- 6) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- 7) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution au profit du distributeur.
- 8) TER (ratio du coût total) : total des coûts (hors frais de transaction) mis à la charge du fonds pendant l'année écoulée.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peut exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions courtes) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz Renminbi Fixed Income est un comportement de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être

modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exactitude ou l'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délibérée. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au www.allianzgi-regulatory.eu ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Cette communication n'a pas été préparée sur la base des règles applicables prévues pour assurer l'impartialité des recommandations d'investissement ou de stratégies d'investissement et n'est donc pas soumise aux interdictions de traiter avant la publication desdites recommandations. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.